

Vieilles choses

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 38

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La lecture de cette pièce a été suivie de celle d'une proclamation de M. le conseiller d'Etat Micheli, annonçant le terme de ses fonctions comme commissaire général délégué par la haute Diète. La cérémonie a été terminée par un dîner auquel ont pris part tous les fonctionnaires ci-dessus désignés.

Voici maintenant ce qui a trait à l'annexion du territoire cédé au canton de Genève par le roi de Sardaigne, conformément au traité de Turin, du 16 mars 1816 :

Le 23 octobre, à neuf heures du matin, nous dit la *Gazette de Lausanne* du 29 octobre de la même année, toutes les autorités et les troupes piémontaises ont évacué la partie de la Savoie cédée au canton de Genève et se sont retirées à St-Julien et à Annemasse.

A onze heures, deux demi-compagnies de grenadiers genevois se sont rendus en grande tenue à Carouge, et deux demi-compagnies de chasseurs à Chêne. A la même heure, MM. les conseillers d'Etat Pictet de Rochemont et d'Yvernois, commissaires munis de pleins pouvoirs du Directoire fédéral et du Conseil d'Etat de Genève, se sont rendus à Carouge et ont pris possession solennelle du territoire cédé.

Le jeudi 24, MM. les commissaires, accompagnés de trois conseillers d'Etat, de M. le procureur-général et de quatre auditeurs se sont de nouveau rendus à Carouge, où ils ont trouvé réunis dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, MM. les curés des paroisses du nouveau territoire, M. le pasteur de Carouge et les officiers municipaux des diverses communes.

MM. les commissaires ont adressé à ces autorités des discours auxquels a répondu M. le curé de Carouge. Ils ont ensuite donné connaissance de la proclamation du Conseil d'Etat.

Nous ne reproduisons pas cette proclamation, attendu qu'elle est conçue à peu près dans les mêmes termes que celle adressée aux communes du Pays-de-Gex, et dont nous avons donné le texte.

L. M.

Le choix d'une épouse à Londres.

Un journaliste anglais a eu l'idée d'interviewer un homme d'église de Londres, sur la manière dont se font les mariages, dans cette grande capitale. L'homme d'église lui a dit à ce sujet nombre de choses très curieuses, desquelles nous détachons ces quelques détails : « Autrefois, dit-il, les jeunes gens recherchaient surtout les jeunes filles d'allures frêles, de petite taille, de physionomie mélancolique, poétique, douloureuse, ayant l'aspect d'une fleur dolente et pâle. Les personnes douées de cette apparence tenaient le haut du pavé sur le « marché matrimoniaux » (sic).

« Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Le progrès croissant des sports a donné à nos fiancés le goût des filles robustes, hautes, colorées, rompues aux exercices de la bicyclette, du cricket, du lawn-tennis, du foot-ball. Un prix de foot-ball conquis par une demoiselle lui vaut autant d'adorateurs qu'une grosse dot. Dernièrement, huit jeunes filles de l'ouest de Londres, qui n'avaient encore été demandées par personne, malgré leur beauté, leur bonne conduite et leur excellente éducation, ont imaginé de s'associer pour former une équipe de rameurs, à l'instar de celles d'Oxford et de Cambridge. — Toutes se sont mariées en deux mois. Quand je parle d'une fille à marier à un célibataire désireux de s'établir, il ne manque pas de me demander, neuf fois sur dix, si elle est grande, forte en biceps et quel sport elle pratique.

« La publicité n'influe pas moins — j'entends celle qui résulte de l'exposition des portraits aux vitrines des papetiers et des photographes. Les premières photographies d'une lady gouverneront la mode dans le mariage pendant des mois. L'idéal des célibataires a été longtemps une compagne semblable —

plus ou moins, car la beauté parfaite est rare — à la duchesse de Leinster, à lady Helen Vincent, à la comtesse de Warwick, à lady Randolph Churchill, plus récemment à la nouvelle duchesse de Marlborough, qu'ils n'ont pas encore aperçue. La plus puissante de toutes, car son influence a longtemps duré et dure encore, celle vers qui volent la plupart de ces cœurs ingénus et dociles, est sans contredit lady Annesley, la jeune épouse du comte Annesley, d'Irlande. Heureuses les demoiselles qui lui ressemblent peu ou prou ! elles ne resteront pas longtemps filles. »

La bérrosse à Bibelin.

Faut adé avai cousin dè sè z'affèrès dein stu mondo s'on vao avai oquie on iadzo et « cé que n'a pas cousin dâi meindrès z'affèrès n'a pas cousin dâi grantès, » dese on ditton.

Quand on sè fâ on accroc à son tiu dè tsausse, faut vito l'âi fèrè passâ dâi fi po pas que lo perte vignè pe grand et faut pas fèrè coumeint y'vein à bin que sè deriont : « Pouh ! n'ia qu'on petit perte que ne sè vai pas ! » et gardont l'âo tsaussès dinse et caquies dzos après lo perte est asse grand qu'on lermier dè cava.

Quand lè pachons de n'êtsila sont on bocon uze, faut vito ein fèrè remetrè dâi nâova, na pas atteindrè que caquon seyè venu avau et sè sai trossi on part dè coûtès ein regatteint bas pè cl'êtsila.

Faut don ètre prèvegneint dein totès lè z'affèrès et on s'èin tràovè bin ; mà ne faut tot parai pas ètre coumeint cé vilho que vé vo derè :

Lo père Bibelin, qu'a prâo bin ào sèlâo est assebin on bocon pègnetta ; l'a 'na tolla cousin dè cein que l'âi appartint que va pi trào lien et lè dzeins sè fottont bin soveint dè li, que l'ont, ma fâi, bin réson.

Pè la baraqua, l'est adé après lè trossès dè sè dzeins po vairè se n'èpècliont pas oquie. Quand la fenna récourè pè l'hotò, l'âi dît dè pas trào pèsâ su la panosse po pas usâ lè carrons ; se le lavè lè carreaux dâi fenètrès, l'âi criè d'allâ tsaupou po pas ein èbrequâ ion et quand l'otò roilli contre la cafetière po fèrè dècheindrè l'èdhie à travai lè mares, l'âi boailè : « Fia pas tant rudo, te vas tota la cabossi ! »

Et l'est adé dinse po quiet que sai.

Enfin, quiet, Bibelin est adé à recoumandâ çosse et cein, et coumeint vo peinsâ, l'est on gaillâ mau quemoudo et qu'eimbètè sè dzeins, kâ l'est tota la dzornâ dèrrai l'âo talons à l'âo fèrè lè mimès ressès.

Mâ sè dzeins lo cognâissent et l'ein ont pacheince.

Quand bin Bibelin avâi 'na courtena, n'avâi jamé zu dè bérurette po sailli son fèmè du l'étrablio ; tant qu'ia caquies teimps, l'eimprontâvont clia d'on vezin ; mà, coumeint dâi iadzo l'ein aviont ti dou fauta, Bibelin s'est de : « Cé commerço ne pâo pas mé dourâ, m'èin vé ein fèrè fèrè iena por mé ào charron. » Et l'est cein que l'a fè.

L'autro dzo, dévessant allâ menâ dâo bumeint su on courti et coumeint ne valliaî pas la peina d'aplyiet que d'ailleu on ne poivè pas eintrâ su lo courti avouè lo tsai, sont zu queri pè la remise clia bérrosse à fèmè tota batteinta nâova.

Tandî que lo vòlet tserdzivè, Bibelin, qu'étâi vai la courtena, l'âi dese :

— Ora, veillè-tè bin avouè clia bérrosse, mé muzo que po lo premi iadzo qu'on s'èin sai, te ne vas pas me l'estraupia ; ne vas pas trào rudo avouè et te n'âodrè pas l'eimbourquinâ contre 'na bouèna, kâ n'a rûa est vito trossaie ; pu, quand te la botsèrè, t'âodrè tsau pou po pas dèdèindrè lè brès d'avouè la tièce et quand bin lo bumeint n'est pas tant proupro, t'è faut tsouyè dè pas trào la coutsi po lo premi iadzo ;

mé recoumando, veillè-tè lè pierrès po pas gatâ la rûa !

Lo valet, quand l'otò clia resse, sè peinsè : « Atteinds, vilho fou, m'èin vé t'è fèrè vergogne on iadzo avouè t'è ringuès dè tadiè ! »

Adon, quand l'eut tserdzi lo fèmè su la bérrosse, lo vòlet s'èin va à la remise queri 'na suvire et va derè dou mots à n'on vezin po l'âi bailli on coup dè man. Pu quand sont quie, lè dou gaillâ eimpougnont la bérurette, l'on pè la rûa et l'autro pè lè brès, la mettont ein travai su la suvire et on iadzo cein fè, sè crotsont à la suvire tsacon pè on bet et lè vouaigue via contrè lo courti, ein recaffeint ti dou que dâi sorciers.

— Arrètâ ! itès-vo fous ! criavè Bibelin ein lè vouaifeint modâ.

— L'est po espargni voutrès z'èzès ! l'âi répond lo vòlet, que sè maillivè lè coûtès. * *

Vieilles choses.

Dans la plupart des villages vaudois, peut-être même dans tous, on voyait arriver autrefois, de temps en temps, deux hommes portant chacun une hotte sur le dos. Cette hotte était lourde, d'une forme particulière, ne ressemblant pas à celle dont les campagnards se servent quand ils vont travailler aux vignes ou dans les champs. Elle était ventrue, large, pas très haute. Le panier proprement dit finissait aux deux tiers de la longueur ; le dernier tiers était plat et s'appuyait simplement aux épaules de l'homme. Des courroies en cuir remplaçaient les *corgeons* de bois qu'on met aux hottes des vigneron.

Les nouveaux arrivés, qui faisaient leur entrée ainsi chargés, n'étaient pas de haute taille ; mais ils avaient un air vigoureux, robuste, endurci à toutes les intempéries. En hiver comme en été, ils portaient le même vêtement : carmagnole un peu longue, à poches dans les côtés, gilet et pantalon de bure brune, devenue presque noire au contact du charbon de bois, de la suie et des métaux. Les mains et le visage brunis de la même manière, des yeux vifs, dont le blanc tranchait fortement avec la couleur sombre de la figure. Sur la tête, un large chapeau de feutre mou, épais et déformé ; aux pieds, de forts souliers ferrés devenus rouges à force de manquer de graisse. Ces gens étaient des Auvergnats, chaudronniers ambulants.

Ils faisaient ordinairement leur entrée au village dès le matin, et venaient de quelque localité voisine, où ils avaient travaillé le jour précédent. A peine arrivés, s'il faisait beau, ils allaient déposer leurs hottes sur une place publique, sous quelque tilleul, ou à l'angle rentrant d'un mur. S'il pleuvait, ils s'établissaient dans quelque hangar mis à leur disposition. L'un des deux prenait immédiatement le chemin de la demeure du syndic, et priait ce magistrat de donner la permission de travailler ; puis il déposait un batz pour la signature nécessaire. La plupart du temps, le batz, refusé, rentrait dans la bourse du chaudronnier. Celui-ci commençait sa tournée dans le quartier, allant de maison en maison demander de l'ouvrage, au risque d'entendre aboyer les chiens, en général peu amis des gens de métier ambulants.

Pendant ces préliminaires, l'autre compagnon, resté vers les hottes, établissait son campement et son atelier. Il plaçait le soufflet de manière à faire entrer le bout du canon de fer dans un petit creux fait dans le sol. Quelques charbons dessus, et voilà notre homme prêt à travailler. La bigorne était plantée à portée de son marteau et, tout près de lui, le porte-goutte à souder, la barre d'étain, les cisailles avec le reste de ses outils. Un pliant de cuir lui servait de siège. Cet arrangement général ne lui prenait que peu de minutes, et

déjà il était occupé à quelque raccommodage arriéré, lorsque son camarade arrivait avec les objets qu'on lui avait confiés : un arrosoir troué, une casserole à étamer, un coquemar à détufer, une *casselle* où il faut remettre une jambe, etc. Tout cela était étalé autour de l'ouvrier forgeur, et l'autre repartait dans une direction différente, criant : *Hé! chaudronnier!* Il fallait avoir soin de débattre avec lui le prix de la refacture à opérer, sans quoi l'Auvergnat était bien capable de demander davantage. Une fois d'accord avec le client, notre homme disait :

— Mais vous donnerez un verre de vin rouge?

A quoi la maîtresse de maison répondait :

— Nous verrons; allez toujours et faites bien.

L'heure du diner étant là, on pense peut-être que les chaudronniers allaient se faire servir un repas à l'auberge, repas du reste bien gagné. Non. Les Auvergnats du temps dont je parle étaient d'une frugalité remarquable. Que de fois j'en ai vu se contenter de lait froid, dans lequel ils avaient jeté des morceaux de pain qui trempaient à la surface! Le plat posé à terre, ils y puisaient, chacun à son tour, avec une grande cuiller ronde. Cela prenait un quart d'heure, pendant lequel ils échangeaient leurs idées dans un patois dont nous autres enfants nous ne comprenions pas un seul mot. La gamelle vidée, ils s'essuyaient la bouche du revers de la main, fumaient une courte pipe et reprenaient leur ouvrage avec le plus grand sang-froid. Le soir, avant de repartir, ils demandaient une soupe au cabaret, peut-être une bouteille de vin rouge, et, s'ils avaient encore de l'ouvrage pour le lendemain, ils allaient dormir sur la paille dans quelque étable; sinon, le camp levé, la hotte sur le dos, les chaudronniers prenaient la route d'un autre village. Entre les deux, sans avoir dépensé en charbon, en étain, en cuivre, fer battu et pour leur nourriture plus de cinq francs, ils avaient mis dans leur bourse trois ou quatre écus. A la fin de la semaine, ils faisaient le compte de leur gain des six jours, secouaient leur veston, tapaient avec une gaule sur leur pantalon pour en faire sortir la poussière, donnaient un coup de torchon à leurs souliers, et se rendaient à la messe. Au sortir de l'église, ils allaient, cette fois-ci, se faire servir un bon morceau de bœuf et boire chacun leur bouteille. Le lendemain, la vie ambulante recommençait de plus belle. Puis, lorsque le gros hiver régnait dans la contrée, ils retournaient dans leur pays, emportant une jolie somme d'argent. En leur absence, femmes et enfants cultivaient le terrain de la famille. Parmi ces chaudronniers ambulants, il y avait de bons propriétaires, même de riches particuliers, assurait-on.

A propos du duel. — Il y a deux ou trois ans, la question de remplacer le duel par l'institution de jurys d'honneur qui prononceraient sur le cas divisant les deux parties en cause fut beaucoup discutée en France dans certains milieux. Mais nombre de personnes se demandèrent alors si même les auteurs de ce projet ne changeraient pas d'avis quand ils seraient directement intéressés.

Il y a une petite histoire à ce sujet qui est vraiment typique. C'était sous la Restauration. Les duels se multipliaient d'une façon inquiétante. Un homme parfaitement respectable eut le courage de faire un jour, devant les officiers d'un régiment, un vrai sermon contre le duel.

— Je comprends maintenant, s'écria avec vivacité un jeune lieutenant, pourquoi on vous a taxé de poltron.

— Qui a dit cela? fit brusquement, en redevenant « nature », le sermonneur.

— Un tel!

— Eh bien, il m'en rendra raison!

Et, malgré les excellents arguments qu'il venait de faire valoir contre l'usage du duel, qui, avait-il dit, « ne réparait rien du tout, » le discoureur n'eut rien de plus pressé que de constituer des témoins!...

Un journal français publie une statistique vraiment navrante sur la crise qui règne actuellement dans les petits métiers, tant à Paris que dans la province. « Si on s'adresse aux bureaux de placement pour leur demander des renseignements d'ensemble, on reçoit partout la même réponse : on ne peut caser toutes les bonnes volontés.

» A la Société des Alsaciens-Lorrains, par exemple, pour 100 places que l'on peut procurer par an, il y a 700 à 800 demandes, dont 400 à 500 émanent d'ouvriers très recommandables et qui ont fait preuve de stabilité en restant quatre ou cinq ans chez le même patron.

» Il y a actuellement, à Paris, 25,000 petits employés de commerce sans place. Il n'y a pas longtemps, dit un enquêteur, 18 jeunes bacheliers se présentèrent chez un négociant pour une seule place de garçon de salle, pour laver les vitres et balayer! »

Livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. — La Finlande et le tsar Nicolas II, par Ed. Rossier. — Fausse route, par Eug. Pradez. — La vie des femmes en Amérique, par Mary Bigot. — Charles Monnard et le conflit franco-suisse de 1838, par Numa Droz. — Encore dans l'Afrique centrale, par A. Gardon. — Les câbles sous-marins anglais, par Pierre Martel. — Capri, par Adolphe Ribaux. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, scientifique, politique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Rue de Bourg, 16. — Au moment où, dans nos climats tout au moins, la nature s'apprête à fermer sa brillante exposition, *Mme Aigroz*, professeur de peinture, offre à tous les amis des fleurs une compensation des plus agréables. L'aimable artiste les convie à une exposition, plus modeste sans doute que celle de la nature, mais non moins intéressante. Enchantés de notre visite, nous ne saurions mieux résumer nos impressions qu'en répétant ce que dit fort justement un de nos confrères : « *Mme Aigroz* aime ses modèles, les fleurs, et rend communicatif l'attachement qu'elle leur voue; elle sait les mettre en valeur, marquer leur physionomie habituelle, harmoniser leurs formes et marier les nuances vives ou tendres de leurs pétales et de leurs feuilles. » Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, hâtez-vous; l'exposition ferme le 30 septembre.

Recettes.

Nettoyage de l'argenterie. — Voici la recette d'une poudre pour nettoyer l'argenterie!

Crème de tartre, 40 grammes.

Blanc de Paris, 40 »

Aïun, 20 »

On réduit le tout en poudre très fine que l'on conserve en flacon bien bouché; pour s'en servir, on en délaye une pincée dans un peu d'eau, puis on frotte avec un tampon de linge fin la pièce à nettoyer; on lave ensuite à l'eau de savon et l'on sèche dans la sciure de bois.

Cardons à la mœlle. — Coupez en long, également, les côtes blanches; faites blanchir à grande eau, laissez rafraîchir ensuite pour pouvoir les broser. Lavez-les, puis égouttez.

Placez dans une casserole : bardes de lard, jambon, carottes, oignons, girofle, bouquet. Posez dessus les cardons recouverts de rondelles de citron épluchées et d'autres bardes de lard. Mettez au feu avec eau et sel. Quand cela bout, ajoutez du beurre manié de farine. Les cardons étant cuits et égouttés,

faites un roux blond, mêlé de jus de viande et laissez mijoter un instant dans cette sauce.

On sert garni de croûtons taillés dans de la mie de pain, sur lesquels on étend de la mœlle de bœuf blanchie à part et d'avance. On glace avec de la glace de viande.

Crampes du mollet. — Rien n'est désagréable comme les crampes qui envahissent parfois les mollets, surtout lorsqu'on est couché. Quand ce petit accident vous arrivera, sautez en bas du lit et étendez violemment la jambe, en la raidissant dans l'extension et en relevant le plus possible le pied contre la jambe. En allant vite, l'opération n'est pas très douloureuse et les crampes cessent instantanément. Le même moyen peut être employé par les nageurs qui auront le malheur d'avoir une crampe en prenant un bain; dans ce cas, bien entendu, on fait la planche.

Boutades.

Un financier douteux donnait un grand bal. A trois heures du matin, on dansait encore, même devant le buffet.

Comme un des invités se retirait, le domestique chargé du vestiaire lui présente un pardessus quelconque.

— Mais ce n'est pas le mien!

— Ah! ce n'est pas à monsieur!... Je le regrette... C'est le meilleur de ceux qui restent.

— Mais le mien était neuf, tout à fait neuf.

— Oh! fait le domestique, des neufs, il n'y en a plus depuis minuit et demi!

Un jeune homme monte un superbe cheval; celui-ci fait un saut et envoie son cavalier mesurer la route.

Un monsieur qui l'aide à se relever lui demande :

— Est-ce peut-être la première fois que vous montez à cheval?

— Non, monsieur, c'est la dernière.

A propos d'une œuvre charitable, on parle des pauvres honteux.

— Certains, dit quelqu'un, aiment mieux mourir que d'avouer leur détresse.

— D'autres, renchérit Berlureau, ne se résignent à demander des secours que par lettres anonymes.

Bout de conversation :

— Mon cher, tu vois un homme littéralement navré; je perds mes cheveux.

— Tu y tiens donc tant que ça?

— Dame! ils me viennent de ma mère!

Un pasteur et un curé ont fait connaissance en diligence. Pendant la conversation, le pasteur, un peu naïf, demande à son compagnon de voyage :

— Pardon, monsieur, est-ce que monsieur votre père était aussi curé?

L. MONNET.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit : « Décidément, les *Pilules hématogènes* du docteur *Vindevogel* sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées; les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires. — Faire-part.

SERVIETTES EN TOILE CIRÉE ET EN CUIR
pour étudiants et écoliers.

FOURNITURES DE BUREAUX

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.